

RCS : ROANNE Code greffe : 4201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 00160 Numéro SIREN : 449 313 972 Nom ou dénomination : AB CLAIRNET

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2022 sous le numéro de dépôt 1474

AB CLAIRNET
Société par actions simplifiée
au capital de 7.500 euros
Siège social : 47 rue Jean Jaurès – 42190 CHARLIEU
449.313.972 RCS ROANNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 9 MAI 2022

L'an 2022,
Le lundi 9 mai,
A 10 heures,

HYGIFIE, société civile au capital de 15 000 euros, ayant son siège social 44 Boulevard Antonio Vivaldi, 42000 SAINT ETIENNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint Etienne sous le numéro 848.497.871,

Représentée par Monsieur Gael HARNAY, gérant,

Associée unique de la société AB CLAIRNET,

A pris les décisions suivantes :

- Constatation de la démission du Président et du Directeur général,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Rémunération du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, prend acte de la démission de Monsieur Dominique ODIN de son mandat de Président et de Madame Frédérique CHAUVEAU de son mandat de directeur général, à compter de ce jour, et nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

HYGIFIE, société civile au capital de 15 000 euros, ayant son siège social 44 Boulevard Antonio Vivaldi, 42000 SAINT ETIENNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint Etienne sous le numéro 848.497.871,

Monsieur Gaël HARNAY, au nom de HYGIFIE qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

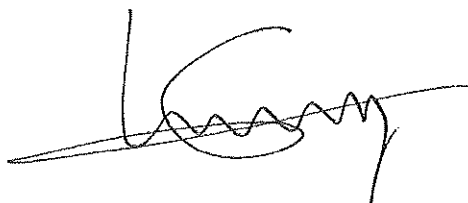
GH

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

HYGIFIE
Gaël HARNAY



HYGIFIE
44, Boulevard Antonio Vivaldi
42 000 SAINT-ETIENNE
courriel: contact@hygifie.com
Fixe: 04 77 41 05 71
SIRET : 848 497 871 00014 - APE : 6420Z

Gh